

# PARACHA VAYIKRA – וַיִּקְרָא יְהוָה – CHABAT ZAH'OR

**Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente**

**JERUSALEM** Entrée : 17h06 • Sortie : 18h24    **PARIS-IDF**: 18h37 • 19h49    **Tel-Aviv** 17h18 • 18h26  
**Marseille** 18h26 • 19h28    **Los Angeles** 17h42 • 18h39    **Toulouse** 18h42 • 19h44    **Palerme** 17h55 • 18h54

## **De quoi parle notre Paracha? Les points principaux :**

Hachem appelle (Vayikra) Moché en présence de la nation toute entière et lui transmet les lois sur les sacrifices qui peuvent être offerts dans le Sanctuaire et qui sont constitués d'animaux ou de nourriture.

Les différents types d'offrandes sont les suivants :

- « Korban Ola » ( l'holocauste), où l'animal est entièrement consumé par le feu sur l'Autel.

- « la minha » ( oblation ), offrande de farine

- « Korban Chélamim » ( offrande de paix ), dont la chair est consommée par celui qui l'offre, dont certaines parties sont consommées sur l'Autel et d'autres sont données aux Cohanim.

- Les différents sacrifices expiatoires, « Korban Hatat » (le sacrifice expiatoire), apportés pour effacer les fautes commises par inadvertance par le Cohen Gadol, la communauté, le roi, ou un individu.

- « Korban Achame » (l'offrande de culpabilité), apporté par celui qui a profité de ce qui est consacré au Temple, par celui qui a un doute sur une éventuelle faute commise par inadvertance, ou par celui qui a prêté un faux serment.

Après le livre de Béréchit qui décrit la Création jusqu'à la formation de la famille des Patriarches, dont va sortir le peuple d'Israël, et le livre de Chemot qui décrit la formation du peuple de D. quand il sort d'Égypte, le don de la Torah et la construction du Temple, le livre de Vayikra commence par le rapprochement des bnei Israël de la sainteté de Hachem par l'offrande des sacrifices, l'éloignement de l'impureté et le rattachement de la vie à Hachem.

La parachat Vayikra commence par le service des sacrifices dans le Sanctuaire, qui relie la vie à Hachem par l'offrande de l'holocauste qui est donné entièrement à Hachem, l'oblation qui est faite de la nourriture de celui qui sacrifie, le sacrifice rémunérateur qui pour ainsi dire fait participer l'homme avec Hachem. Il y a aussi des sacrifices qui enlèvent l'absence de rapprochement de Hachem, l'expiatoire qui vient expier un péché, le sacrifice olé véyored pour des fautes moins graves, en fonction de la situation financière, et le acham pour les actes qui ont seulement mené à une faute.

**« Lorsque tu vois quelqu'un qui souffre, tu dois l'aider immédiatement, peut importe qu'il soit une personne importante ou pas, un tsadik ou pas, un juif ou pas, même un animal, ...**

**Tu dois agir tout de suite pour soulager sa peine, en allant au-delà de tes capacités pour l'aider. Ceci est l'essence même du judaïsme.**

(le Baal Chem Tov – rapporté par son élève le Rabbi de Nadvorna)

**« Il appela Moché, Hachem lui parla depuis la tente d'assignation en disant : »  
(Vayikra 1,1)**

Rachi de commenter "Il appela Moché" : *« Toutes les fois que Hachem s'est adressé à Moché en lui « parlant », en lui « disant » et en lui « ordonnant », il a commencé par « appeler », expression d'affection (Yoma 4b, Wayiqra raba)... »*

Les personnes qui ont eu la chance et le mérite de rentrer en entretien privé avec le Rabbi de Loubavitch savent et témoignent que ce moment ne durait que quelques minutes. Lorsque l'entretien avait lieu durant la nuit, le Rav Groner, secrétaire privé du Rabbi, veillait de près, dans le but de le ménager. Au delà de trois minutes d'entretien, le Rav Groner faisait retentir une petite sonnerie qui indiquait au visiteur que l'entrevue était terminée. Il arriva qu'une fois, lors d'une de ses entrevues se déroulant au beau milieu de la nuit, le Rav Groner fasse retentir la petite sonnerie une fois les 3 minutes révolues et, qu'à sa grande surprise le visiteur ne sortit point. Il se résigna à attendre encore trois autres longues minutes, puis fit à nouveau retentir la sonnerie mais toujours sans succès : à nouveau personne ne sortit du bureau du Rabbi. Ne comprenant pas la situation et se souciant du Rabbi, il s'approcha tout doucement du bureau, tenta en vain d'en entendre quelque chose, puis finit par s'autoriser d'en entrouvrir la porte. Il trouva le Rabbi assis, un livre de Thora devant lui, et face à lui, une personne très âgée qui s'était tout simplement endormi durant l'entrevue ! Le Rabbi lui fit un sourire et lui signifia de ne surtout pas faire de bruit, il ne fallait pas réveiller le visiteur... Le Rav Yé'hezkel Levenstein ( Likouté Yé'hezkel) enseigne « Lorsque nous remplissons notre cœur d'affection, d'amour d'autrui, il n'y a alors plus de place pour la jalousie. »

**«... Un homme, lorsqu'il approchera parmi vous une offrande à Hachem, ... »  
(Vayikra 1,2)**

Rachi de commenter "Un homme(adam)" : *« Pourquoi cette précision ? De même que Adam, le premier homme, n'a rien offert de ce qui était volé, puisque tout lui appartenait, de même ne devrez-vous rien me présenter de ce qui est volé »*

Le Keli Yakar écrit : « Tout homme peut apprendre de là combien le vol est grave et odieux à Hachem, puisque la Torah éprouve le besoin de nous mettre en garde contre le vol à trois reprises dans cette parachah : « Un homme (Adam) d'entre vous qui offrira un sacrifice à Hachem » qui était seul au monde et n'a offert de sacrifices que de ce qui était à lui. Un peu plus loin dans la parachah : « Il enlèvera le jabot avec ses plumes »(1,16) –la Torah a ordonné d'enlever de la volaille l'endroit des déchets, parce qu'elle se nourrit de ce qu'elle vole. Et à la fin de la parachah : « Une âme, lorsqu'elle péchera...ou pour un dépôt entre ses mains ou pour ou un objet ravi ,... »(5, 21)- il s'agit du vol. Cette triple mise en garde contre le vol vient uniquement enlever du cœur de chacun l'idée qu'en apportant un sacrifice, la faute du vol et du tort causé au prochain sera pardonnée. »

Un élève du 'Hafets 'Haïm raconte qu'un jour, tandis qu'il devait se rendre à Varsovie, le 'Hafets 'Haïm l'appela pour lui demander : « Pourrais-tu remettre cette lettre à Untel qui habite dans cette ville? » L'élève répondit par l'affirmative et pris la lettre. Le 'Hafets 'Haïm prit alors l'enveloppe, décolla le timbre et ... le déchira! L'élève stupéfait, demanda : « Pourquoi déchirez-vous le timbre? » Et son maître de répondre : « Parce que je ne veux pas voler la poste. Par le fait que je te délègue ses services, je lui fais perdre de l'argent. »

On raconte qu'un homme se rendit un jour chez le Gaon Rav Yaakov Israël Kaniewsky (auteur du Kéhilot Yaakov), et aperçut une lettre qui devait vraisemblablement être photocopiée.

Le visiteur déclara : « Je dispose d'une photocopieuse sur mon lieu de travail. Si le Rav le souhaite, je pourrai photocopier la lettre en m'y rendant demain. »

Ébranlé par cette proposition, le Rav Kaniewsky répliqua : « As-tu demandé la permission à ton patron? Ne sais-tu pas qu'utiliser cette photocopieuse à des fins autres que ton travail serait du vol à l'état pur! »

Une fois, aux bains publics, le 'Hafets 'Haïm vit quelqu'un utilisant un objet qui appartenait à une autre personne .

Le 'Hafets 'Haïm alla le voir et lui chuchota : « Une personne qui se lave avec une chose qui ne lui appartient pas, finit plus sale que lorsqu'elle a commencé. »

Il n'y a pas de grand, petit ou même "d'insignifiant" dans le vol. S'autoriser à concevoir une échelle de valeur dans ce domaine ne fait que se rapprocher de la faute, et prendre le risque de trébucher...

( Source adaptation "La voie à suivre " N°253 , Rabbi David Hanania Pinto et RakKol26 source (b »h) : le « Pniné haTorah » du Rav David Haddad + le « binéoth déché » du rav David Chaoul Greenfeld + le « Talelé Oroth » du Rav Yssa'har Dov Rubin)

**« D. ne juge pas la valeur des actes selon leur nombre et leur qualité, mais par rapport à celui qui les a accomplis.**

**Pour une même action, le jugement variera donc d'une personne à l'autre.**

**Ce n'est pas de l'injustice, car seul D-ieu peut déterminer la véritable rétribution de chaque acte en fonction de la nature, le caractère, les circonstances, l'entourage, le passé ... de chaque individu. »**

(Rabbi Azaria Figgo – Bina lé'ithim)

### **Qu'est-ce que les « quatre Parachiot » ?**

Nos Sages ont institué de lire, en plus de la Sidra hebdomadaire, une «Paracha» supplémentaire durant les semaines qui précèdent Pourim et Pessa'h.

- La première s'appelle «Chekalim». Elle rappelle la nécessité pour chacun de donner chaque année un demi-chékel pour l'entretien du Temple et l'achat des sacrifices communautaires. Cette Paracha (Exode 30 – 11 à 16) est lue le Chabbat qui précède Roch 'Hodech Adar lorsqu'il n'y a qu'un seul Adar sinon le Chabbat qui précède Adar "Shéni" dans le cas où il y a 2 mois de Adar.

-La seconde s'appelle Za'hor et rappelle la nécessité de se souvenir d'Amalek. Elle est lue le Chabbat précédant Pourim.

-La troisième s'appelle Para et rappelle la nécessité de se purifier avant la fête de Pessa'h. Elle est lue le Chabbat précédant Chabbat Ha'hodech.

-La quatrième s'appelle Ha'hodech et rappelle l'importance du mois de Nissan et le sacrifice pascal. Elle est lue le Chabbat qui précède Roch H'odesch Nissan.

### **Chabbat Za'hor ( ce Chabbat ) plus en détail**

Le Chabbat précédant la fête de Pourim, on lit une Paracha supplémentaire après la lecture de la Paracha «normale» ( Paracha=section hebdomadaire de la Torah lue en public à la synagogue Chabbat matin) .

Elle commence par les mots «Za'hor Eth Achère Assa Le'ha Amalek», «Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek» , une peuplade qui attaqua le peuple juif qui venait de sortir d'Égypte alors qu'il se dirigeait vers le mont Sinai.

A Pourim le peuple juif a été sauvé des griffes d'Haman, un descendant d'Amalek. Amalek représente d'une part l'impudence de celui qui reconnaît les miracles de D.ieu (dix plaies, sortie d'Egypte, passage de la Mer Rouge...) mais qui décide néanmoins de s'opposer à Lui et, d'autre part, la froideur et la doute qui tempèrent l'enthousiasme que le Juif éprouve de façon naturelle pour la Torah et les Mitsvot. D'après de nombreux décisionnaires, c'est une Mitsva positive éditée par la Torah d'écouter la lecture de la Paracha Za'hor, on s'efforcera donc d'être très attentif à sa lecture . Par ailleurs, c'est un des dix «souvenirs» auquel chaque Juif est astreint de se souvenir chaque jour...

**« Il y a un décret faisant que D-ieu a de la compassion pour chaque personne qui l'implore »** (le Rambam)

### **Pourim : jour exceptionnel pour donner, prier et recevoir !**

Il y a un principe à Pourim: on donne la Tsedaka à tous les mendiants. Comme le rapporte le Choul'han Arou'h (Ora'h 'Haïm 694) « (Le jour de Pourim,) à toute personne qui étend sa main (demandant de la charité), nous donnons ».

A tout celui qui tend la main nous donnons de l'argent sans chercher à savoir si c'est un véritable pauvre ou non. Car en ce jour il y a le même principe dans le domaine des demandes personnelles : tout celui qui vient se présenter 'comme un pauvre' par ses prières et ses demandes, alors dans le Ciel on ne vérifie pas si il est méritant ou indigne, et l'on accède à ses requêtes. Il y a vraiment tout à gagner en oubliant pas d'ouvrir sa main !

**« Aspirez toujours à mieux servir D., car aucun service n'est assez digne de Lui. »** (Rabbi Na'hman de Breslev)

### **LA FETE DE POURIM : Mercredi 20 Mars au soir et Jeudi 21 mars 2019.**

Il y a environ 2370 ans, le peuple juif commençait à perdre espoir. Le Temple de Jérusalem avait été détruit, l'indépendance d'Israël perdue et, depuis presque 70 ans, les Juifs étaient dispersés sur des terres étrangères. La fin de l'exil annoncée par les Prophètes ne s'était pas réalisée et l'oubli de soi faisait sentir ses premiers effets. C'est à ce moment que l'ennemi se leva pour mettre en œuvre ses plans. Cette fois, c'était Haman.

Descendant de la tribu d'Amalek féroce anti-juive, il avait conçu le projet de résoudre la "question juive" pour toujours en exterminant tous les Juifs, hommes, femmes et enfants, dans le monde entier, en un seul jour. Ce jour-là, il le tira au sort; fut désigné le 13 Adar.

Cela risqua de réussir, s'il n'y avait pas eu Morde'haï... Descendant du roi Chaoul et conseiller de l'empereur de Perse A'hachvéroch (Assuérus), Morde'haï sentit le danger. Il se revêtit de sacs, couvrit sa tête de cendres et alla aux portes du palais, se lamentant haut et fort, rassemblant les Juifs et les engageant à retourner à la Torah. Sa nièce, la reine Esther, le fit appeler. Il lui dit qu'elle devait aller chez le roi et plaider pour son peuple. N'ayant pas officiellement la faveur du monarque, Esther eut peur de se présenter devant lui mais elle vit qu'elle n'avait pas le choix. Elle entreprit un jeûne de trois jours et demanda que tous les Juifs fassent comme elle. Puis elle alla voir le roi...

C'est une histoire de courage et de sacrifice de soi, d'abord ceux d'Esther et de Morde'haï et ensuite ceux de tout le peuple juif. Car, pendant toute l'année où grandit le danger, aucun Juif ne choisit de se convertir, même pour sauver sa vie. Le peuple tout entier connut un profond réveil qui le ramena à la Torah et aux Mitsvot d'un cœur sincère. Pendant toute cette année, il fortifia sa foi et sa pratique des commandements de D.ieu. C'est par ce mérite qu'il put se dresser contre ses ennemis et les détruire le 13 Adar (le jour même qu'Haman avait prévu pour la "solution finale") et recommencer à vivre

librement le 14 Adar. Le peuple juif avait **révélé sa personnalité profonde**. Il avait gagné le droit de sortir d'exil, de retourner sur la Terre Sainte et d'y reconstruire le Temple.

Chaque année, le 14 Adar, en accomplissant les Mitsvot de la fête de Pourim, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs éternelles de la Torah... et nous prenons part à ce mérite qui a délivré le peuple juif au temps de Morde'hai et d'Esther.

Pourim est célébré le 14ème jour du mois hébraïque d'Adar.

Cette fête joyeuse révèle la Main de D-ieu cachée dans les événements des hommes.

Ainsi, on a l'habitude de se déguiser à Pourim ( attention, un homme ne pourra pas se déguiser en femme, et vice-versa , et ceci même pour s'amuser, [Hazon Ovadia]) car s'est une façon de se remémorer le fait que tout le miracle de Pourim a été fait de façon complètement cachée (nous nous « cachons » en nous déguisant). Dès le début de la Méguila, Hashem voile sa face et permet à A'hashverosh et Haman d'envisager du mal contre les juifs. Mais ensuite, après que nous ayons fait téchouva, IL nous sauve, à nouveaux de façon totalement cachée... Le nom d'Hashem ne figure pas même une seule fois dans toute la Méguila ; Esther( de la même racine que le mot Nistar = caché ) , 'représente' le comportement voilé de D-ieu..

Pourim est un jour que toute la famille doit célébrer : non seulement les adultes mais aussi les enfants, garçons et filles, qui eux aussi doivent être encouragés à accomplir les Mitsvot de la fête.

Comme cela arriva en ce temps-là, puisse-t-il en être de même pour nous en notre temps. Que nous ayons le mérite concret et effectif de sortir de cet exil, de retourner sur notre Terre Sainte et d'y reconstruire le Temple aujourd'hui et de nos jours Amen.

### **Le Jeûne d'Esther**

Le 13 Adar (jeûne d'Esther) est un jour de jeûne en souvenir du miracle de Pourim : le décret d'extermination des juifs prononcés par Haman devait être effectif le 13 Adar. Esther demanda au peuple juif de jeûner et prier afin d'éveiller la miséricorde divine et d'annuler le décret. Hachem entendit leurs supplications, et ce fut le contraire qui se produisit, le décret se retourna contre Haman et ses troupes qui furent tués.

Lorsque le 13 Adar tombe le jour de Chabbat ( ce qui n'est pas le cas cette année..), il est avancé au Jeudi car aucun jeûne ne peut tomber Chabbat à l'exception de Kippour.

**« Une seule mitsva fervente et enthousiaste est préférable à 613 mitsvot accomplies dans l'indifférence. »**

(Rabbi Yaakov Yossef de Polnau)

### **Le Demi-Chekel**

La Torah nous a ordonné de donner le "Mahatsit hashekel" dans l'enceinte du Beth Hamikdash à partir de Roch 'Hodech Adar jusqu'à Roch 'Hodech Nissan. Cet argent servait pour l'achat des animaux dédiés aux sacrifices collectifs dans le Temple mais aussi pour entretenir le Temple etc. Aujourd'hui, où nous n'avons plus le Beth Hamikdash, nous avons gardé l'habitude de ramasser de l'argent en souvenir du Mahatsit hashekel avant la lecture de la Meguilat Esther car nos sages enseignent dans le traité de Meguila 13b : « Il était dévoilé devant le Créateur du Monde qu'Haman ferait peser des Chékalim pour l'extermination d'Israël, et c'est pourquoi Hachem a ordonné la Mitsva de donner le demi-Chékel, afin que les Chékalim d'Israël devancent les Chékalim d'Haman. »

Cette somme correspond à la valeur d'un peu moins de 10g d'argent pur, soit environ 4,4 euros ou 23 shekels actuels (moyenne de mars 2019).

D'après certains avis, les femmes doivent aussi donner cette somme. Pour les enfants (avant la bar/bat mitsva), on pourra se contenter si on le souhaite, de donner la moitié de la pièce de monnaie courante (soit 50 centimes d'euro ou 50 centimes de shequel).

Selon les avis, on donnera cette somme pour les besoins de la synagogue, d'une yéchiva, d'un collel etc.. ou d'un talmid H'ah'ame (érudit en Torah). Un responsable communautaire peut être missionné pour récolter et distribuer cet argent.

Lorsque l'on donne le *Ma'hatsit hashekel*, il faudra dire que c'est **en souvenir** du Demi-Chekel ( « **Zékher Léma'hatsit Hashekel** » ) destiné au Temple ( **bien faire attention à le préciser** sinon à priori cette argent sera réservé au temple et il faudra le conserver jusqu'à l'avènement du troisième beth Hamikdash...).

On peut donner le *Ma'hatsit hashekel*, du début jusqu'à la fin du mois de Adar (shéni si il y a 2 mois de Adar comme cette année). Certains ont l'habitude de donner le *Ma'hatsit hashekel* le jour du jeûne d'Esther (qui précède Pourim), cette année Mercredi 20 Mars 2019, avant la prière de Min'ha ou tout de suite après. Il sera bon de le donner avant le début de la lecture de la Meguila (Jeudi 21 mars 2019), si cela n'a pas déjà été fait avant.

### **Les 4 Mitsvots de Pourim : les 4 'נ'**

Méguila, **Matanot laévyonime** ( dons aux pauvres), **Micloa'h manot** et **Michté**

#### **1/Écouter la Méguila Mercredi 20 Mars au soir et Jeudi 21 mars 2019.**

C'est une obligation de lire ou d'écouter la Meguila le soir de Pourim ( Mercredi 20 Mars au soir depuis la sortie des étoiles jusqu'à l'aube) puis de la relire le lendemain ( Jeudi 21 mars du lever au coucher du soleil). Ce « rouleau » retrace l'ensemble de l'histoire de Pourim.

La meilleure façon de réaliser cette mitsva est de lire la Meguilat Esther avec une grande assemblée : "plus la foule est nombreuse, plus l'hommage au Roi est grand !"

Avant la lecture, il faut avoir l'intention de s'acquitter de l'obligation d'écouter la Meguila tout comme le lecteur aura l'intention de nous acquitter. Afin de pouvoir écouter l'ensemble des mots, il sera interdit de parler pendant la lecture de la Meguila Esther jusqu'à la bénédiction finale. Lorsque le nom d'Haman est cité, nous faisons tourner les crécelles et tapons du pied pour effacer son souvenir, en veillant toutefois de ne pas perdre l'écoute d'un seul mot de la méguila.

Les femmes ont aussi l'obligation de lire ou d'entendre la Meguila le soir et durant la journée de Pourim parce qu'elles ont aussi bénéficié de ce Miracle.

Les enfants qui ont atteint l'âge d'être éduqués aux mitsvot (à partir de 5, 6 ans, chaque enfant en fonction de ses capacités) doivent également être habitués à écouter la Meguila. En revanche, les parents devront veiller à ce que les enfants ne perturbent pas la lecture.

Concernant les enfants en dessous de cet âge, si ils peuvent rester silencieux et calmes c'est une mitsva de les amener. En revanche si ils risquent d'être bruyants et dissipés, ils ne doivent pas être amenés à la synagogue car ils risqueraient de perturber la lecture et d'empêcher le public d'écouter correctement chaque mot.

Le soir de Pourim, on se rend à la synagogue avec des habits de fêtes pour aller écouter la Meguilat Esther, car nos sages nous ont enseigné la grandeur de Pourim en disant que "la grandeur de Kippour est comme celle de Pourim" !

Comme nous l'avons vu, nous avons l'habitude de nos jours de ramasser de l'argent en souvenir du Mahatsit Hashekel avant la lecture de la Meguilat Esther.

Il est permis de goûter moins de 54 gramme de pain ou de gâteau entre le jeûne d'Esther et le début de la lecture de la meguila. Il est permis de boire ou manger des fruits, sans limitation de poids.

Concernant la deuxième lecture de la Meguila, celle du jour (Jeudi 21 mars) , il est bien de se lever tôt pour se préparer à ce grand et saint jour de Pourim, et de se préparer à la téfila convenablement. Après la 'Amida de Chaharit, on lit dans le Sefer Torah le passage sur Amalek, puis on lit ensuite la Meguila.

Comme nous l'avons mentionné, il est interdit de manger avant la lecture de la Meguila, mais si besoin il y a lieu de permettre de manger des fruits ou de boire.

Le Minhag est de ne pas travailler le jour de Pourim, mais c'est permis. Toutefois, celui qui travaille ne verra aucun signe de bénédictions de ce travail.

## **2/Matanot laévyonime : Faire des dons aux pauvres Jeudi 21 mars**

Se préoccuper de ceux qui sont dans le besoin est, pour un Juif, une responsabilité constante. Cependant, à Pourim, se souvenir des pauvres fait l'objet d'une Mitsva particulière. Cette mitsva nous est enseignée dans la Meguilat Esther (9-22) : « faire de ces jours, des jours de festin et de joie, et d'échange de mets mutuels ainsi que de cadeaux aux nécessiteux. »

Comme « nécessiteux » est formulé au pluriel, nous en déduisons qu'il faut faire des cadeaux à minimum 2 pauvres pour s'acquitter de cette mitsva.

Quant à la quantité à donner, il est recommandé d'être plus généreux qu'en général et, dans la mesure du possible, de donner avec largesse le jour de Pourim.

La Mitsva est mieux accomplie lorsqu'on donne directement aux pauvres. Cependant, si on ne trouve pas de pauvre, on peut mettre au moins quelques pièces dans des boîtes réservées à la charité. Même les jeunes enfants doivent accomplir cette Mitsva.

Il est important de souligner qu'il est préférable de donner, autant que peut se faire, plus de dons aux pauvres (Matanot laevionim) que de faire d'importantes dépenses pour le repas de Pourim ou pour les Michloa'h Manot, "car il n'y a pas de plaisir plus grand et plus beau que de réjouir le cœur des pauvres".

## **3/Michloa'h manot : Envoyer des cadeaux Jeudi 21 mars**

A Pourim, nous soulignons l'importance de l'unité et de l'amitié entre les Juifs en envoyant des cadeaux composés d'aliments à des amis.

Lorsque l'on envoie un cadeau à son prochain, on lui exprime nos sentiments d'affection et d'estime, ce qui entraîne l'amitié, la paix et la fraternité.

On s'acquitte de cette mitsva en envoyant au moins 2 sortes de mets comestibles prêts à être consommés (par exemple des gâteaux, des fruits, des boissons) en même temps. Cette mitsva doit être faite dans la journée de Pourim et non la nuit.

Les femmes, les filles de plus de 12 ans et les garçons de plus de 13 ans, sont également tenus d'envoyer à un ou une ami(e), un manoth (cadeau).

Il convient que les hommes envoient aux hommes et les femmes aux femmes. D'après certains, cet envoi doit être fait par l'intermédiaire d'une troisième personne. Soulignons que les enfants, en plus d'envoyer leurs propres cadeaux, font des messagers enthousiastes.

## **4/Michté : Prendre le repas de fête Jeudi 21 mars**

Comme pour toutes les fêtes, nous célébrons Pourim avec un repas spécial. Toute la famille et les amis se réunissent pour se réjouir dans l'esprit du jour.

Les décisionnaires écrivent qu'il faut manger de la viande, car ce jour a été institué pour être un jour de Fête (Yom Tov) où nous sommes tenus de manger de la viande. Il ressort aussi explicitement des propos du Shoulh'an Aroukh' au chapitre 696-7, qu'à Pourim, il y a une Mitsva de manger de la viande. Par ailleurs de nombreux décisionnaires écrivent qu'il faut aussi y manger du pain (Seoudat pat).

On boira du vin avec modération, et il faut faire très attention à ce point. La Séouda ne doit en

aucun cas se transformer en une beuverie : celui qui sait que lorsqu'il boit de l'alcool peut en arriver à se rouler par terre, dire des âneries, des vulgarités ou tout simplement blesser son ami (par des paroles ou des actes) n'a aucune Mitsva de boire du vin et devra s'en abstenir. En fait, se saouler est tout simplement prohibé par la Torah car cela peut pousser un homme à transgresser de graves interdits, has veshalom. Celui qui veut réaliser la Mitsva de boire du vin le jour de Pourim devra arriver à un début de « bien-être » et s'arrêter de boire immédiatement. Il faut savoir que nos contemporains ne sont pas comme nos ancêtres, et au jour d'aujourd'hui les gens ont une bien moins grande maîtrise d'eux-même qu'à l'époque. Les Rabbanims sont donc très stricts à ce sujet : Pourim ne doit pas être un prétexte pour « se mettre à l'envers », bien au contraire, le repas devra se prendre dans la joie et non pas dans la légèreté et la bêtise; on y dira des paroles de Torah et des chants en l'honneur de Pourim. Pas un seul Gadol n'est connu pour s'être saouler à Pourim jusqu'à dépasser les limites  
Il est bien de ne pas commencer la Michté de Pourim avant d'avoir accompli la mitsva de Matanot laevionim et celle de Michloa'h Manot.

### **Les prières spéciales à Pourim**

Pourim, nous récitons le passage “Al Hanissim” dans la Amida, le soir, le matin et l'après-midi, ainsi que dans la bénédiction d'après le repas.  
Dans la prière du matin, une lecture de la Torah spéciale est faite à la synagogue.  
Vendredi 22 mars, c'est Chouchane Pourim, le Pourim des «villes fortifiées» dont Jérusalem notre ville Sainte. On ne récite pas les prières de supplication, «Ta'hanoune», et on partage la joie du peuple juif où qu'il se trouve.  
Mordekhai et Esther décrétèrent deux jours de joie et de réjouissance pour toutes les générations à venir. Ainsi, on fête Pourim le 14 Adar partout sauf dans les villes entourées de murailles où Pourim (Chouchan Pourim) se fête le 15 Adar (comme Jérusalem). Mais, quel intérêt y avait-il d'attribuer un statut différent aux villes entourées de murailles, et à celles qui ne l'étaient pas ? En fait, la préoccupation de Mordekhai et Esther était que les festivités de Pourim n'entraînent pas un abandon généralisée de l'étude de la Torah. Grâce à ce décalage d'une journée, pendant que les premiers participent au festin et se réjouissent, les seconds peuvent continuer à étudier, et réciproquement le lendemain.

### **Une ferveur éternelle**

*Après l'épisode de Pourim, quand le second Beth Hamikdache était près de se reconstruire, l'appel suivant fut lancé au peuple juif : « Que quiconque désire participer à l'œuvre sainte d'édification du Temple se présente. Le moment est venu ! »*

*L'élan fut immense de tous les coins du pays, chacun réclamant avec insistance sa part dans l'érection nouvelle de la Sainte Demeure.*

*Les Sages demandèrent d'assumer la charge du mur méridional situé sur le côté droit de l'édifice, indiquant ainsi que les hommes de leur sorte montraient leur sagesse et leur jugement en se tournant vers la droite.*

*Les prêtres et les chefs spirituels de la communauté entreprirent l'édification du mur septentrional où devait être érigée la table des pains de proposition dont ils auraient bénéficié.*

*La classe riche et les puissants de la communauté ordonnèrent à leurs serviteurs et à leurs ouvriers de construire le mur oriental, car ils recherchaient toujours une place du « côté de l'est », d'où se levait le soleil. Là, ils pourraient proclamer leur gratitude pour les bienfaits*

dont Dieu les avait comblés. Mais comme ils n'exécutèrent pas eux-mêmes le travail, mais en chargèrent ceux qui étaient à leur service, ces derniers le firent sans y mettre leur cœur. Le résultat n'en fut guère brillant. Le mur oriental s'avéra faible et dépourvu de sécurité. Puis vinrent les masses besogneuses. Voyant que seul le kotel hamaaravi, le mur occidental restait à bâtir, ils se mirent à l'ouvrage avec la volonté de contribuer au saint travail. Ils étaient reconnaissants du rôle actif qu'on voulait bien leur assigner et, sans perdre de temps, ils se mirent à préparer les pierres pour construire le mur. Allègrement, ils répartirent entre eux les différentes charges, et l'air ne tarda pas à retentir de leurs chants joyeux.

Avec autant d'ardeur que d'humilité, ces hommes pauvres, aidés de leurs femmes, de toutes leurs familles, posèrent les pierres, l'une après l'autre, jusqu'à ce que le mur occidental entier se dressât droit, solide, parfait.

Devant le résultat de leur « labeur d'amour », ils entonnèrent spontanément un chant de fierté qui jaillit de leurs cœurs pleins de joie et de sincérité, et dont les échos montèrent jusqu'au ciel.

Des années plus tard, quand les Juifs perdirent leur pays et leur indépendance, leurs ennemis détruisirent le Saint Temple et y mirent aussi le feu. On crut que tout serait réduit en cendres. Mais quand la fumée fut dissipée, on constata que seul le mur occidental avait résisté. Hommage muet, mais combien éloquent rendu aux masses pauvres qui avaient mis tout leur cœur et toute leur âme pour que la construction de leur mur fût un succès.

Et, défiant les siècles, ce mur est toujours debout, comme soutenu par l'espoir du jour où les Juifs reconquerront par l'intermédiaire de Machia'h, leur gloire perdue, aujourd'hui et de nos jours Amen.

(Adaptation, issu source Nissan Mindel ,Extrait du mensuel "Conversations avec les jeunes". )

## **CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !**

### **DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :**

(**"C'est Chabbath, on ne peut pas crier; la guérison est proche"**, רפואה קרובה לבא שבת היא מלזעוק, Rabbi Efraïm ben Louna, Samy Azar ben Laïla, ALBERT AVRAHAM BEN JULIE KAMOUNA, Refael Avraham ben Fréih'a Uzan, Eli ben Rivka, Yan chmouel ben H'nina, Mena'hem Mendel Barou'h ben Féïgué, Guy Méir Toubiana ben Chmouel vé Guémara , Amichai Yishai Ben Feige Gitel Galila, Nathanel ben Yéoudit, Méir Refael ben Sima Simh'a, Benjamin ben Habiba véChlomo, Netanel Ilan ben Chaïna Tsipora, Eytan Eliaou Cohen ben Leivana, Ethan H'aim Moché ben David vé H'annah, Eliezer Shimon H'aï ben Batsheva, Israël méir Yaakov ben Ruth, Avraham Avi Méir bar Djouar Virginie, Anath bat Koh'ava, Talya bat H'anna, Simone Belaïche bat Kouka, Tamar Mireille bat Tova, Shira Yael bat Liora Sara, Rawza bat Nina, L'enfant Esther Simha bat Yaelle Reizle, Esther bat Fréha , Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Messouda , Rah'el bat Esther, Narkis bat Dalya, Moria Tova bat Naama, Rawza bat Nina, Colette Sarah bat Louize Uziel, Esther Sarah bat Djamilia, Myriam bat Sarah, Tinoket Elishéva bat Sandrine Guila Rah'el, Chira bat Mih'al Massoudi et de tous les malades et blessés parmi le Âm Israel et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן !**

**Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de:** le soldat Elihaou Drori z.l.( 29 Nissan 5778 ), Ela Or ( 11 yiar 5778), Tzur Alfi ( 11 yiar 5778 ), Shani Shamir ( 11 yiar 5778 ), Yael Sadan ( 11 yiar 5778 ), Maayan Barhoum ( 11 yiar 5778 ), Romi Cohen ( 11 yiar 5778 ), Israel ben Mah'louf véZohar ( 18 yiar 5578 ), Nourit Teva ( 7 Nissan 5778), Ronéne ben Ilana (12 sivane 5778), Georges Zélig ben Rouh'ma ( 30 Sivan 5778 ), Yotam Ovadia (15 Ménah'em Av 5778 ), René Messaoud ben Myriam (16 Ménah'em Av 5778), Hava Ruizin( 5 Eloul 5778 ), Rabbi Binyamine ben Haim Azoulay (17 Eloul 5778 ), Edna H'aya Gozlan bat H'anna (18 Eloul 5778 ), Méla'h Colette bat Nejma zl ( 21 Eloul 5778 ), Ari Fuld z.l. ( 7 Tichri 5779), Gilles Moché ben Myriam et Aaron ( 30 Tichri

5779), Yossef H'aim ben Néïma (16 mar h'echvan 5779 ), Rivka Frih'a bat Gloria ( 21 mar H'echvan 5779 ),  
Rephael ben Moché véMyriam ( 14 Kislev 5779), Yeouda ben Chalom ( 21kislev 5779 ), Chimone ben Itsrak ( 22  
kislev 5779 ), Nathan ben Léa ( 3 tevet 5779 ), et tous les disparus parmi le Âm Israel et les h'assidés oumot  
aÔlam: אמן !